

Témoignage de Maxime

Mon père ne s'est jamais occupé de moi. J'ai donc vécu avec ma mère à St-Michel de l'Attalaye, et j'allais à l'école primaire. Ma maman est décédée en 1996, c'est ma grand-mère qui s'est occupée de moi. N'arrivant plus à financer l'écolage, elle m'a placé dans la famille de ma tante à Port-au-Prince.

Chez ma tante, j'ai dû énormément travailler. Ma tante m'a mis au Foyer Maurice Sixto (FMS) en 1998 à l'âge de 14 ans. J'ai été très bien accueilli, spécialement par Mammy Georges, la « maman du Foyer ». Ici au FMS, on ne m'a pas fait d'abus, et quand j'étais malade, on m'a soigné. J'ai suivi la 3^{ème} et la 4^{ème} année de scolarité primaire. A cette époque, la formation primaire s'arrêtait à la 4^{ème} année au FMS. Ce dernier m'a donc fait poursuivre ma formation dans une école toute proche, ce qui me permettait de venir manger au FMS chaque jour. En 2008, j'ai été le premier enfant du FMS à obtenir le baccalauréat. En parallèle, j'ai suivi des cours d'informatique au FMS, et durant les camps d'été, j'ai appris à jouer du tambour.

Après le baccalauréat, je n'ai pas pu aller à l'université car cela dépassait mes possibilités financières. Le FMS m'a envoyé dans une école professionnelle dans laquelle j'ai appris le métier de menuisier et d'ébéniste durant trois ans. J'ai également pris des cours d'enseignement. Après plusieurs emplois temporaires en tant qu'ébéniste, j'ai été engagé à temps partiel au FMS en 2017. Depuis lors, je forme les jeunes du FMS à ce métier. Je suis marié depuis 2015, j'ai un petit garçon de 3 ans, ma femme est infirmière au chômage.

Je suis reconnaissant de tout mon cœur au FMS pour toutes les aides que j'ai reçues de sa part. Que serai-je devenu si je n'avais pas passé par le FMS ? Je ne le sais pas, mais j'espère que le Bon Dieu m'aurait ouvert une autre porte.

Je souhaite que le FMS puisse continuer à faire du bien aux enfants comme c'est le cas actuellement ! Concernant l'atelier d'ébénisterie, j'espère qu'un jour il pourra dégager un bénéfice qui contribuera au financement du FMS.

25.02.2019